



Séminaire juridique I 2026

Le pacte de l'UE sur la migration et l'asile et ses conséquences pour la Suisse

Le lundi 23 mars 2026, à l'hôtel Kreuz à Berne

Dès 8h45 *Arrivée, accueil et café*

9h15 **Mot de bienvenue, informations relatives à l'organisation**

Vera Ziswiler, co-responsable de la formation pour adultes, Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)

9h25 à 09h55 **Évolutions au sein du GEAS et perspectives d'avenir pour la Suisse**
(en allemand)

Nicole Traber, conseillère spécialisée, Secrétariat d'État aux migrations

09h55 à 10h35 **La nouvelle procédure de sélection et les principales modifications apportées au système de Dublin** (en allemand)

Lea Hungerbühler, avocate, AsyLex

Adriana Romer, juriste, Organisation suisse d'aide aux réfugiés

10h35 à 11h00 *Pause*

11h00 à 11h40 **La nouvelle procédure de sélection et les principales modifications apportées au système de Dublin** (en allemand)

Lea Hungerbühler, avocate, AsyLex

Adriana Romer, juriste, Organisation suisse d'aide aux réfugiés

11h40 à 12h20 **Autres éléments du Pacte sur l'asile et la migration – de A comme « accueil » à Q comme « qualification »** (en français)

Prof. Sarah Progin-Theuerkauf, Professeure de droit européen et droit des migrations et Vice-rectrice de l'Université de Fribourg

12h20 à 13h45 *Pause de midi (Le repas de midi est compris dans les frais d'inscription et aura lieu à l'[hôtel Kreuz](#).)*



13h45 à
15h00

Ateliers et présentation (partie 1)

- I. Atelier : (In)justice en détention - privation de liberté en vertu du droit des étrangers (*en allemand*)
Lea Hungerbühler, avocate, AsyLex
- II. Atelier : L'ordonnance sur la gestion de l'asile et des migrations (OGAM) et ses répercussions sur le travail juridique (*en allemand*)
Corinne Reber, codirectrice et avocate, Freiplatzaktion Zürich
Lara Hoeft, codirectrice, Pikett Asyl
- III. Présentation : Personnes vulnérables et règlement Dublin : quels changements avec le nouveau Pacte européen ? (*en français*)
Marine Masgonty, Responsable de la Coordination juridique « personnes vulnérables », Caritas Suisse
Arline Set, Responsable de la Coordination juridique thématique Asile-Dublin, Caritas Suisse
- IV. Atelier : Après la réforme Eurodac : portée, objectifs et conséquences de la collecte de données dans la nouvelle procédure de Dublin (*en allemand*)
Dr. Simon Noori, co-directeur, Solidarité sans frontières

15h00 à
15h30

Pause



15h30 à
16h45

Ateliers et présentation (partie 2)

- I. Atelier : (In)justice en détention - privation de liberté en vertu du droit des étrangers (*en anglais*)

Lea Hungerbühler, avocate, AsyLex

- II. Atelier : L'ordonnance sur la gestion de l'asile et des migrations (OGAM) et ses répercussions sur le travail juridique (*en allemand*)

Corinne Reber, codirectrice et avocate, Freiplatzaktion Zürich
Lara Hoeft, codirectrice, Pikett Asyl

- III. Présentation : Personnes vulnérables et règlement Dublin : quels changements avec le nouveau Pacte européen ? (*en français*)

Marine Masgonty, Responsable de la Coordination juridique « personnes vulnérables », Caritas Suisse
Arline Set, Responsable de la Coordination juridique thématique Asile-Dublin, Caritas Suisse

- IV. Atelier : Après la réforme Eurodac : portée, objectifs et conséquences de la collecte de données dans la nouvelle procédure de Dublin (*en allemand*)

Dr. Simon Noori, co-directeur, Solidarité sans frontières